



Suppressions d'emplois aux Finances Publiques :

Qu'est-ce que ça change pour vous ?

AUJOURD'HUI

- des services proches de chez vous,
- accessibles sans rendez-vous,
- assurés par des agents compétents et spécifiquement formés
- et surtout GRATUITS

DEMAIN

- les services de proximité supprimés (surtout en zone rurale)
- l'obligation de recourir aux services en ligne pour déclarer, payer...
- des réceptions uniquement sur rendez-vous
- l'obligation de passer par des plate-formes téléphoniques PAYANTES
- le transfert de certaines missions à des prestataires externes PAYANTS

Depuis 2002, **37 000 emplois** ont été supprimés soit **1 agent sur 4** !

3 200 postes en moins dans le contrôle fiscal alors que la fraude fiscale est estimée à **80 milliards d'euros** chaque année. Autant d'argent qui ne sert pas à financer les services publics : **les crèches, les écoles, les universités, l'Assurance Maladie, les transports, les infrastructures publiques, les associations sportives et culturelles**